

ENTRETIEN

Association Le Relais – entretien avec Michel Durand, président

L'association, centre social Le Relais a deux points d'accueil. L'un au siège de l'association à Bouguenais (rue Gutenberg) l'autre à Saint Nazaire (rue Victor Hugo). Le Relais se trouvait dans le creux de la vague donc s'était éloignée de ses partenaires institutionnels et associatifs mais sans doute aussi du public auquel nous nous adressons. Nous sommes donc dans une phase de reconstruction naissante.

Quelles sont les actions que vous menez ?

Les actions menées par l'association sont :

- L'accompagnement individuel à partir des familles bénéficiaires du RSA par une convention avec le conseil départemental. Cet accompagnement s'effectue dans les faits pour toutes les familles qui en font la demande et concerne les prêts CAF et Crédit municipal pour l'achat de caravanes mais aussi les suivis sociaux d'une façon générale. Tout ce qui concerne la création ou la gestion d'entreprise est renvoyé vers nos collègues du SRI.
- L'accueil social universel qui comporte la domiciliation (plus de 900 familles) mais surtout une aide à la compréhension des courriers administratifs, proche d'un service d'écrivain public. Nous sommes en train de solliciter les services de l'État pour être agréé « France Service » itinérant.
- Un service de transport scolaire de façon particulière sur Nantes. L'idée est de faire un lien permanent entre les familles et les enseignants pour faciliter la scolarisation, son suivi, particulièrement pour les enfants du secondaire. Cette action se double d'un travail vers les structures d'animation de quartier (amener les familles à aller vers les maisons de quartiers, centres sociaux, etc.).
- Sur Saint-Nazaire, les référentes sociales animent un dispositif de coordination du suivi de scolarisation qui regroupe les enseignants spécialisés, les agents d'accueil des aires, les représentants des EPCI gestionnaires d'aires. Ce dispositif permet de suivre les arrêts de scolarisation mais aussi que chaque acteur tienne un discours similaire auprès des familles tout en restant dans ses fonctions.
- Des actions de médiations culturelles (formations des élus, des techniciens territoriaux, mais aussi travailleurs sociaux en formation, etc.). Un travail sur l'histoire des familles locales à partir des archives départementales, des montages d'expositions, des événements particuliers et grands publics tels que « Rangez vos poules, les manouches déboulent ».
- Dans une volonté d'être au plus proche de la réalité des familles, nous venons de démarrer des visites systématiques sur tout lieu de stationnements (licites et illicites) chaque jour par équipe de trois... Une démarche d'aller vers pour mieux appréhender les situations de chaque territoire et des familles. Pour ce faire, nous venons de nous équiper d'un camion « camping-car » qui assurera des accueils itinérants, des soutiens à l'usage du numérique ou/et des actions de préventions, directement sur les lieux de vie des voyageurs.

- Un projet de recruter deux salariés en charge d'actions sur la parentalité (petite enfance mais aussi vieillissement, etc.)

L'enjeu global étant d'agir sur la complémentarité des demandes individuelles et des actions collectives et d'aider les voyageurs à s'auto-organiser sur les sujets qui les préoccupent ou intéressent

Quelle est l'action ou le projet qui vous tient le plus à cœur ?

Les projets qui tiennent le plus à cœur sont :

Nos actions sont un ensemble qui doit nous permettre d'avoir une vision évolutive de la situation des Voyageurs sur le département, donc de trouver des réponses adaptées dans nos domaines d'intervention et de renvoyer ces réalités à nos partenaires institutionnels. C'est pourquoi nous venons de démarrer cette action de visite systématique des sites de stationnement.

Comment percevez-vous votre rôle dans votre territoire ?

Notre rôle sur le territoire :

L'association Le Relais créée en 1967 est agréée centre social. Elle tient une place un peu particulière sur le 44 du fait de son ancienneté ; historiquement c'est l'association des Voyageurs. Nous sommes la seule association à vocation départementale. C'est un atout qui nous donne aussi des obligations de réussite. Ainsi nous pouvons intervenir tant au niveau local (commune, EPCI, associations ou structures locales) que départemental (schéma, préfecture, conseil départemental, CAF). Pour autant il nous faut faire comprendre que notre rôle n'est pas celui des services de police mais bien de médiation, de facilitateur entre collectivités.

Quels sont pour vous les deux ou trois enjeux majeurs pour les années à venir ?

Les enjeux majeurs pour les années à venir sont :

- Pour l'association, de retrouver la place que Le Relais a eu historiquement tant auprès des Voyageurs que de nos partenaires institutionnels et associatifs.
- Pour les Voyageurs, d'avoir une action coordonnée des acteurs associatifs auprès des instances départementales et locales.
- Sur le schéma départemental, que les acteurs territoriaux (communes EPCI, département, services de l'État) mettent tout en œuvre pour réaliser des réponses adaptées à chaque territoire (terrains d'accueil, terrains familiaux, autres). À titre d'exemple, sur l'agglomération nantaise, il y a plus de familles en stationnement illicite que de foyers vivant sur les aires (manque criant d'emplacements) ou sur l'Ouest du département où plus d'une quarante de familles demandent des terrains familiaux. En face plus de 40% des communes de plus de 5000 habitants n'ont même pas d'aire d'accueil.